Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la FEFB asbl
tenue le 7 janvier 2017 à Woluwé-Saint-Lambert

Présents : MM. Frédéric Bielik, Raymond van Melsen, Claudio Piacentini, Nicolas Rauta, Cédric Sohet, Laurent Wery.
Invité : M. Robert Romanelli.
Ont prévenu de leur absence : Mme Aurore Gillet, MM. Renaud Barreau, Daniel Halleux, Kim Le Quang, Jean-Paul Tomasi.

1. Tournoi à normes de GMI.
M. Robert Romanelli détaille les règles et contraintes d'une telle organisation qui se tiendrait en parallèle du Tournoi International du Pays de Charleroi en 2017.
D'après son calcul, un peu plus de 3000 € sont nécessaires.
Une demande d'aide pour un montant de 500 € a été introduite par M. Romanelli auprès de la VSF. Son président, M. Bart Van Tichelen, n'a pas encore répondu.
Une demande équivalente a été introduite auprès du SVDB. Son responsable, M. Günter Delhaes, a demandé une semaine de délai avant de répondre.
La FEFB a budgétisé 1500 € pour ce tournoi. Le but est de soutenir ses 2 jeunes MI (MM. Nicola Cappone et François Godart). Si l'un de ceux-ci n'est pas disponible (leur réponse doit être connue pour le 2 février), nous pourrions envisager l'organisation d'un tournoi à normes pour MI.
Pour arriver à l'équilibre, 500 € sont encore à trouver. Une solution : les prélever à la ligue du Hainaut (les deux joueurs sont Hennuyers et l'organisation est hennuyère). C'est aussi l'opportunité de remotiver les cercles locaux à donner un nouvel essor à leur ligue.
M. van Melsen contactera les président et trésorier actuels du Hainaut.
L'arbitre du tournoi doit être francophone.

2. Approbation du PV de la réunion précédente.
Le procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2016 est approuvé sans remarque.
Il peut être publié sur notre site.

3. Répartition des fonctions dans notre conseil.
Les fonctions sont reconduites pour chaque administrateur à l'exception du secrétariat.
En l'absence de candidat, cette responsabilité sera provisoirement gérée par M. van Melsen.

4. Calendrier de nos réunions.
25 mars – 6 mai – 15 juillet – 16 septembre – 11 novembre (jour de l'assemblée générale).
Les lieux seront définis au cas par cas.

5. Approbation provisoire du PV de l'AG du 19/11/16.
Ce procès-verbal est approuvé moyennant une petite correction remarquée par M. Rauta.

6. Nouvel arbitre.
M. Thomas Biot (CRELEL) est admis à la qualité d'arbitre C.

7. Visibilité de la FEFB..
Comme suite à la proposition de M. Wery et au devis présenté, nous décidons l'achat de deux «rollup». Coût total : 240 €.

8. Pion f et vade mecum.
Pour faciliter le travail de M. Rauta, la clôture des articles est avancée au 25 du mois qui précède la parution du pion f.
Les 2 vade mecum (administratif et règlements) doivent être mis à jour. Ce sera fait pour le 5 mai.

9. Chargés de mission.
Nous avons reçu 19 candidatures.
Des auditions ont été organisées à Liège et à Bruxelles, une dernière se tiendra en janvier à Namur.
C'est M. Bielik qui, par convention écrite, coordonnera les chargés de missions sélectionnés.
Ceux-ci auront, chacun et par convention écrite, un rôle précis dont ils auront à rendre compte.
Après débat, le texte de référence de ces conventions est finalisé à l'unanimité.
A la suite de cette nouvelle responsabilité, M. Bielik remet sa démission d'administrateur et de secrétaire. Elle est acceptée et les membres du conseil saluent le travail exercé par Frédéric pendant 3 ans ; particulièrement pour ce qui concerne l'obtention de subventions pour la distribution de jeux d'échecs dans les écoles et la création de postes de chargés de missions auprès de celles-ci.
M. Bielik recevra encore son indemnité de fonction pour ce trimestre.
Ses derniers travaux : communiquer le PV adapté de l'assemblée générale de novembre et actualiser les informations auprès des annexes du Moniteur belge.

10. Divers.
Un cercle s'est créé à Etalle (province de Luxembourg). Le matricule 814 lui a été attribué.
Le cercle de Soignies a demandé son intégration à la ligue du Brabant wallon. Elle sera effective après accord de l'assemblée générale de cette ligue, prévue en février.

Cette séance a débuté à 14H10 et s'est achevée à 18H05

Raymond van Melsen..